

## ARTICLE EXPLICATIF.

45

Lorsque cet Article Explicatif aura été ratifié par Sa Majesté et par le Président des dits Etats Unis par et de l'avis de leur Sénat, et que les Ratifications respectives auront été mutuellement échangées il sera ajouté et fera partie du dit Traité d'Amitié de Commerce et de Navigation, et liera inviolablement Sa Majesté et les Etats Unis.

En foi de quoi Nous, les dits Commissaires de Sa Majesté, le Roi de la Grande Bretagne, et les Etats Unis de l'Amérique avons signé ce présent Article Explicatif et y avons apposé nos Sceaux.

Fait à Philadelphie, ce quatrième jour de Mai dans l'an de notre Seigneur Mil Sept cens quatrevingt Seize.

(Signé) P. BOND (L. S.)

(Signé) TIMOTHY PICKERING, (L. S.)

F I N I S.